

COMMUNE DE TRAMOLÉ

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 6

L'an deux mil treize,

Le seize octobre à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

S'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation : 8 octobre 2013

**Objet : DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Thomas LAQUERRIERE

**EXCUSES** : Françoise GOYET, Céline MAGNINO, Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

M. Marcel BERTHIER a été élu secrétaire de mairie.

Monsieur le maire explique au conseil municipal que pour l'octroi d'une subvention pour le réseau d'assainissement, l'agence de l'eau demande un complément à la délibération du 5 juin 2013.

Le conseil municipal après en avoir délibéré **DECIDE** :

- d'adopter le projet de travaux du réseau d'assainissement de la 3<sup>ème</sup> tranche évalué à 282 155 HT
- de réaliser cette opération d'assainissement collectif (étude et travaux), selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement (ou le cas échéant de sa déclinaison régionale)
- de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement
- de solliciter l'aide de l'agence de l'eau (et du département) pour la réalisation de cette opération.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces nécessaires.

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché et Certifié exécutoire

Fait à TRAMOLÉ le : 16/10/13